

Principes directeurs

de l'Association Suisse des Ergothérapeutes, ASE

Les présents principes directeurs engagent tous les membres de l'Association Suisse des Ergothérapeutes, ses sections et ses organes ; ils ont un caractère prééminent et impératif.

Présentation

L'ASE est l'Association Suisse des Ergothérapeutes. En tant qu'association nationale, elle tient compte des différentes régions linguistiques et culturelles de la Suisse. Sa mission consiste à préserver et développer la profession, à soutenir les décisions professionnelles ainsi qu'à conseiller et accompagner sur tous les plans les praticien-ne-s et les étudiant-e-s.

L'ASE représente l'ensemble des ergothérapeutes, autant salarié-e-s qu'employeurs, employeuses ou indépendantes/independants, et défend leurs intérêts pour le bien de la profession. Grâce à son travail de relations publiques, elle représente l'ergothérapie notamment sur le sol suisse mais également en dehors des limites de notre territoire.

Notre position

L'ergothérapie repose sur une vision humaniste de l'homme et du monde, orientée vers les ressources. L'ergothérapeute accompagne, soutient et oriente les personnes avec respect et attention, indépendamment de leur origine, de leur genre, de leur langue, de leur culture, de leur appartenance politique, de leur religion ainsi que de leur handicap psychique ou physique.

L'ergothérapie est un maillon indispensable des prestations du domaine de la santé et du maintien de la capacité d'autonomie des personnes dans les différents domaines de leur vie quotidienne, les soins personnels, les activités professionnelles, scolaires et les loisirs.

L'ergothérapie contribue de manière pertinente à un système de santé économique et à une société en bonne santé, en matière de promotion de la santé et de prévention.

Les ergothérapeutes s'engagent à respecter des principes éthiques stricts en se référant au code de déontologie de l'ASE et au code d'éthique de la World Federation of Occupational Therapists (WFOT). Ils mettent leur expérience et les connaissances acquises dans l'exercice de leur profession au service de l'individu et de la société.

Notre mission

L'ASE s'engage en faveur

- de la mise en place et du respect de normes de qualité dans les interventions ergothérapeutiques ainsi que dans les services d'ergothérapie
- du développement continu de la profession
- d'une formation de base de grande qualité
- d'un positionnement en matière de politique professionnelle dans le domaine de la santé
- d'une rémunération en adéquation avec la formation, les connaissances et l'expérience
- des tarifs adéquats
- de la promotion des activités scientifiques pertinentes pour la pratique
- du maintien et de l'augmentation, selon les besoins, du nombre de postes de travail en ergothérapie, dans les soins de santé en général
- de la valorisation de nouveaux champs d'activité professionnelle
- d'une bonne compréhension des domaines de l'ergothérapie et de son parcours de formation par les médecins, par les autres professionnels de la santé, par les assurances, par les autorités ainsi que par la population générale.

Nos membres

L'ASE soutient ses membres

- par des recommandations relatives à l'optimisation de leurs conditions de travail
- en les conseillant sur toutes les questions relatives à l'exercice de la profession
- par la diffusion d'offres de formations continues, de conseils, d'offres d'emploi et de prestations de service fournies par des tiers
- par le partage de la mise à disposition des informations complètes sur tous les sujets concernant la politique professionnelle et de la formation ainsi que le développement professionnels
- en mettant à leur disposition la revue mensuelle de l'association ainsi que des publications et des informations d'actualité à intervalles réguliers
- En prenant en considération les besoins des membres de toutes les régions linguistiques et culturelles de la Suisse de même que les intérêts de tous les salariés, les indépendants, les propriétaires de cabinets et les employeurs.

Nos collaborateurs/collaboratrices

Les collaborateurs/collaboratrices bénévoles et professionnel-le-s sont les principales ressources de l'ASE. Ils/elles cultivent :

- une attitude mobilisatrice de ressources, de respect et d'attention et encourageant le développement personnel
- une gestion et une collaboration transparentes, clairvoyantes reposant sur le respect mutuel
- le principe selon lequel de grandes exigences en matière de qualité impliquant une bonne rémunération des employé-e-s et une indemnisation des bénévoles adéquates.

Nos partenaires

L'ASE collabore avec de nombreuses organisations partenaires sur le plan national et international, telles que d'autres associations à but non lucratif, les hautes écoles spécialisées, les autorités ainsi que les prestataires de soins et les fournisseurs de prestations.

L'ASE sélectionne ses partenaires avec soin en restant fidèle à ses propres valeurs, à savoir une conception globale de la santé et une volonté d'équilibrer les différents intérêts.

Notre organisation

L'ASE est une association nationale qui se compose d'une assemblée des délégué(e)s constitutive, d'un comité central en charge des responsabilités stratégiques et d'un secrétariat général conduit par un secrétaire général. L'ASE est organisée de sections cantonales assurant le lien avec les membres ainsi que la représentation auprès des instances et des institutions cantonales.

Dotée d'une organisation rationnelle et à l'écoute de ses membres, cette association constitue, dans son ensemble, une entité juridique homogène.

En sa qualité d'organisation à but non lucratif, l'ASE ne cherche pas à réaliser des profits et propose ainsi ses prestations de la manière la plus économique possible. Elle est organisée d'après le Modèle de Management Fribourgeois (FMM) pour les organisations à but non lucratif. En tant qu'association apprenante, elle est tenue à un développement et une optimisation permanents.

La santé est engendrée et vécue dans les divers contextes de la vie quotidienne, là où l'individu s'instruit, travaille, se délasse ou se laisse aller à manifester ses sentiments. Elle résulte du soin que l'on prend de soi-même et d'autrui et de la capacité à prendre des décisions et à maîtriser ses conditions de vie; elle réclame, en outre, une société dans laquelle les conditions voulues sont réunies pour permettre à tous d'arriver à vivre en bonne santé.

(Charte d'Ottawa de OMS, 1986)